



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

CTSD de l'Aude 15 mars 2019

Postes Collèges

COMPTE-RENDU de la FSU11

La FSU a participé au groupe de travail sur ce sujet qui a eu lieu le mardi 12 mars. Au GT, la FSU a été la seule organisation syndicale sur le second degré à amener des propositions, dont certaines ont été retenues par la DASEN, concernant l'implantation des postes.

Dans sa déclaration préalable, la FSU insiste sur les attaques portées contre l'avenir de la fonction publique et de l'éducation nationale. D'autre part, les attaques portées aux commissions administratives paritaires et aux CHSCT sont soulignées. Pour ce CTSD, avec 125 élèves supplémentaires dans les collèges à la rentrée prochaine, l'Aude arrive à un solde de -4 postes, 9 mesures de carte scolaire et une multiplication des compléments de service. De plus, l'augmentation du nombre d'heures supplémentaires conduit à la suppression de postes.

- **La FSU11 a obtenu :**

- le maintien du **poste de Lettres Classiques au collège Jules Verne** dont la suppression aurait menacé les enseignements de Langues et Culture et de l'Antiquité dans un collège de REP.

- l'ouverture d'un **poste en Anglais au collège des Fontanilles** (avec complément de service prévu au collège de Cuxac-Cabardès).

- plusieurs améliorations dans certains compléments de service prévus (par exemple : complément dans la même commune au lieu d'un complément dans une autre ; un seul complément de service au lieu de deux).

- **La FSU11 a fait d'autres propositions qui ont été refusées par Mme la DASEN :**

- l'ouverture d'un **poste en EPS au collège Jules Verne** : cela impliquait de modifier certains compléments de service en EPS. Faute de cette création, ce sont deux professeurs d'EPS différents qui viendront assurer quelques heures en EPS dans l'établissement.

- le maintien d'un **poste d'Éducation musicale au collège Joseph Anglade** dont la suppression est la conséquence indirecte de la baisse du nombre d'heures de l'option Musique au lycée Lacroix de Narbonne. Pour la FSU, il était possible de conserver ce poste.

- plusieurs modifications qui auraient permis d'éviter des services partagés sur 3 établissements mais qui ont été refusées car elles entraînaient de légers sous-services. Cependant, Mme la DASEN a assuré que ces situations seraient suivies par les services si des possibilités d'amélioration apparaissaient.

- **Bilan et vote :**

Vote du CTSD : Contre : FSU et SNALC / Abstention : UNSA et FO / Pour : néant

Le règlement du Comité technique prévient qu'en cas de vote contre unanime des membres, un nouveau Comité technique doit se réunir. Les abstentions de l'UNSA et de FO empêchent donc cette possibilité, qui aurait pu permettre d'obtenir d'autres améliorations.

Pour la FSU, il était impensable de ne pas voter contre vu l'existence de postes sur 3 établissements et le nombre de suppressions de postes qui sont la conséquence locale d'une politique nationale de dégradation des conditions d'enseignement et donc des conditions de travail.

Pour rappel, l'an dernier, avec une hausse du nombre d'élèves comparable, le solde des ouvertures et fermetures était de +11, alors qu'il est de -4 cette année.